

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Type de procédure : Marché à procédure adaptée

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Terres de Loire Habitat - OPH 41.

Correspondant : représenté par M. LEBERT Denis le directeur général de Terres de Loire Habitat, 18 Avenue de l'Europe - CS 64314 41043 Blois Cedex, tél. : 02-54-52-29-51, télécopieur : 02-54-42-92-32, courriel : marches-publics@tdlh.fr adresse internet :

<http://www.terresdeloirehabitat.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

OBJET : CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS INDIVIDUELS ALLEE DES BOULEAUX A BLOIS (41000) - LOT N°2 GROS ŒUVRE

« LE MARCHE COMPORTE DANS SES CONDITIONS D'EXECUTION UNE CLAUSE OBLIGATOIRE VISANT A FAVORISER L'ACCES OU LE RETOUR A L'EMPLOI DE PERSONNES, ELOIGNEES DE L'EMPLOI ET RENCONTRANT DES DIFFICULTES SOCIALES OU PROFESSIONNELLES PARTICULIERES DONT L'ELIGIBILITE DE LA CANDIDATURE SERA VALIDEE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES CLAUSES D'INSERTION»

Type de marché de travaux : exécution

Lieu d'exécution : Loir-et-Cher

Critères d'attribution retenus:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations (60%)
- Moyens humains et matériels affectés aux travaux et respect clauses d'insertion (10%)
- Modes opératoires pour l'exécution des travaux et qualités des matériaux proposés (10%)
- Engagement sur les délais de réalisation et propositions d'optimisation des temps de tâches (10%)
- Dispositions prises pour le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets (10%)

CONSTRUCTION 41- 9 rue de la Boissiere - 41000 ST SULPICE DE POMMERAY

Montant HT : 579 277.25 € HT

Classification CPV : 45223220-4 - Travaux de gros œuvre

Date de choix du marché : 03/08/2023

Date de notification du marché : 11/09/2023

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2023

Les marchés sont consultables sur rendez-vous au siège de TERRES DE LOIRE HABITAT, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 dans le respect des secrets protégés par la loi.